

à 2 m. de longueur, et son diamètre varie de 0 m. 020 à 0 m. 045.

— Mar. Obstacle naturel, à l'entrée d'un port ou à l'embouchure d'une rivière : Une barre de sable, de rocher. La barre qui couvre l'embouchure de la rivière n'en permet l'entrée qu'aux navires qui ne tirent pas plus de huit ou neuf pieds d'eau. (Raynal.) « Sorte de barrière formée près du rivage, par la rencontre des vagues qui arrivent et de l'eau qui redescend à la mer : La mer est rendue impraticable par une barre qui règne le long de la côte. (Raynal.) » Ligne de rencontre des eaux d'une rivière et de celles de la mer : Franchir la barre. La barre de la Loire rend assez précieuse la navigation des bateaux à vapeur. (Balz.) En France, deux rivières, la Seine et la Dordogne, présentent, à de certaines époques, le phénomène d'une masse d'eau remontant le courant; cette masse d'eau se nomme barre sur la Seine, et mascaret sur la Dordogne. (A. Hugo.) « Nom de diverses manœuvres ou parties de manœuvres, en forme de barre. » Barres de hune, de perroquet, de cacatois, Pièces qui supportent les parties supérieures de chacun de ces mâts. « Barre de cabestan ou de guindeau, Pièce de bois qui sert à manœuvrer le cabestan. » Barre d'écouille, Latte de fer qui ferme une écouille. « Barre d'arceau, Pièce qui forme la corde du grand arc formé par les estains qui s'appuient sur l'étambot. » Barre d'hourdi, Pièce parallèle et inférieure à la précédente. « Barre de pont, Pièce placée au-dessous de la barre d'hourdi, à la hauteur du pont. » Barre de cuisine, Assemblage de tringles de fer, qui assure les chaudières de la cuisine contre les mouvements du navire. « Barre du gouvernail ou simplement barre, Pièce de bois adaptée au sommet du gouvernail, et qui sert à le manœuvrer : S'asseoir à la barre. La barre à tribord, à bâbord! BARRE AU VENT! La barre à bâbord! cria le capitaine, en se retournant vers le timonier. (Alex. Dum.)

Le pilote, en silence, appuyé tristement sur la barre, qui cria au milieu des ténébres, Ecoute du roulis le sourd mugissement.

C. DELAVIGNE.

« Barre franche, Barre de gouvernail, que l'on manœuvrait directement à la main, sans drosser et sans roue. » Tenir la barre, Gouverner le navire : Je restai seul auprès du matelot qui tenait la barre du gouvernail. (Chateaub.) Et, fig., Avoir la direction : Le vaisseau de l'Etat est battu par la plus violente tempête, et il n'y a personne à la barre. (Mirab.) « Barre au vent! La barre sous le vent ou barre dessous! Commandements par lesquels on ordonne au timonier d'amener la barre dans la direction du vent ou dans le sens opposé. » Redresse la barre! Commandement d'amener la barre dans l'axe du navire ou de la rapprocher de cette direction. « Barre à bâbord, à tribord! Commandement d'amener la barre en perpendiculaire à l'axe du navire, du côté de bâbord ou de tribord, c'est-à-dire à droite ou à gauche. » Tenir barre à quelqu'un, lui résister. « Nous avons un bon homme à la barre, Proverbe des matelots, qui indique la grande capacité du chef d'une entreprise.

— Métrol. Mesure de longueur pour les étoffes, usitée en Espagne, valant 0 m. 90 à Valence, et 0 m. 85 en Castille. « Unité de valeur mal définie, en usage dans le commerce avec les nègres, et qui, primitivement, représentait la valeur vénale d'une barre de fer d'une certaine grosseur. On l'évalue à peu près à 5 fr. 25.

— Calligr. Trait vertical ou oblique, qui est ordinairement le premier exercice de calligraphie : Il en est à faire des barres. « Trait fait avec la plume ou le crayon : Effacer au moyen d'une barre. Il s'amuse à faire des barres. Il y avait un homme qui, à douze ans, avec des barres et des ronds, avait créé les mathématiques. (Chateaub.)

— Mus. Ligne verticale qui sépare deux mesures, ou indique la fin d'un morceau ou une reprise : Les barres ont été imaginées pour faciliter la lecture de la musique et la division des temps. (Fétis.) « Ligne horizontale ou oblique, qui coupe les queues de plusieurs notes et remplace les crochets propres à en exprimer la valeur.

— Gymnastiq. Barre de fer, Exercice consistant à lancer au loin une barre de fer dont le poids et les dimensions sont proportionnés à la force de celui qui la manie, et qui doit, quand elle est en l'air, conserver une position verticale invariable. Cet exercice, qui est éminemment propre au développement de toutes les parties du corps, devient quelquefois un jeu dans lequel plusieurs concurrents luttent à qui enverra la barre à la plus grande distance. « Barres parallèles, Appareil composé de deux barres ou traverses de bois fixées parallèlement sur des montants verticaux, à une distance l'une de l'autre et à une hauteur au-dessus du sol qui permettent d'y appuyer facilement les mains et de s'enlever sur les bras. Il sert à faire des exercices spécialement destinés à développer les bras et la poitrine. » Barre de suspension, Appareil formé d'une barre ou traverse de bois bien arrondie et maintenue à une certaine hauteur, au moyen de deux montants verticaux, à la partie supérieure desquels elle est fixée. Elle sert à faire des exercices qui ont surtout pour objet le développement des forces musculaires de la poitrine. « Barre à sphères, Bâton long de 1 m. 15, portant à ses extrémités

des boules de 0 m. 12 de diamètre, auquel on fait faire des évolutions au-dessus de la tête et derrière le dos, pour fortifier les épaules.

— Manég. Pièce de bois placée entre deux chevaux, pour les séparer, dans une écurie. Un des bouts de la barre porte sur le bord de la mangeoire, tandis que l'autre est soutenu par un poteau planté dans le sol ou par une corde qui descend du plafond. « Partie de la mâchoire du cheval qui est comprise, dans les mâles, entre les crochets et les premières molaires, et, dans les femelles, entre les coins et ces mêmes molaires : C'est sur les barres qu'appuie le mors. Dans les chevaux, la barre peut devenir à peu près insensible par l'action répétée du mors. (Lecoq.) » Prolongement de la paroi du sabot d'un cheval.

— Vén. Mâchoire d'un sanglier. « Armes de la barre, Défenses du sanglier.

— Fauconn. Chacune des raies noires qu'on remarque sur la queue de l'épervier.

— Escr. Fleuret dont le bout a été cassé, et auquel on a fait mettre un bouton : C'est une verge de fer trop courte et, par conséquent, inflexible comme une barre.

— Blas. L'une des sept pièces honorables du blason, formée par deux lignes diagonales qui vont de droite à gauche si l'on regarde l'écu, et d'une largeur égale au tiers de celle de l'écu : Bossut : de gueules à la barre d'or.

« Cotices en barres, Barres en nombre supérieur à deux, dans un écu. » Barre-basse, Pièce très-rarement employée sous ce nom dans les armoiries françaises. On la rencontre parfois dans les écus de la noblesse créée par l'empereur Napoléon I^{er}, mais sous le nom de champagne : anciennement, la barre-basse, utilisée surtout en Suède et en Angleterre, était considérée comme meuble de fantaisie, et non comme pièce honorable. « En barre, Oblique dans le sens de la barre : D'or à une fêche de sable, posée en barre.

— Hist. Barre à bas! Cri que poussaient en 1616 les partisans de Henri II, prince de Condé, lequel avait dans ses armées une barre qui devait en disparaître s'il montait sur le trône, comme le voulait sa faction. C'était sans doute aussi un jeu de mots sur le nom de Barrabas, personnage de la passion dont les Juifs demandaient la délivrance, au lieu que Pilate voulait délivrer Jésus : Non hunc, sed Barrabam! (Non pas lui, mais Barrabas!)

— Anat. Vice de conformation qui résulte, chez la femme, d'un prolongement excessif de la symphyse du pubis : La barre peut apporter les plus grands obstacles à l'accouchement. (J. Cloquet.)

— Méd. Douleur de ventre particulière à certaines maladies.

— Géol. et Minér. Nom des espèces de petits lits ou bancs que les argiles schisteuses forment souvent dans les couches de houille, et parallèlement à ces couches, de manière à les diviser en plusieurs assises. On les appelle aussi des nerfs.

— Agric. Cheville de fer avec laquelle on fait des trous, pour y placer une bouture : Planter à la barre.

— Hortie. Variété de tulipe à trois couleurs.

— Jeux. Jeu dans lequel les joueurs, séparés en deux camps, se poursuivent dans l'intervalle placé entre-deux, et où l'on considère comme prisonnier le joueur touché par un adversaire qui a quitté son camp après lui : Jouer aux barres. Je me souviens de mes songes : je jouais aux barres avec mes camarades. (Balz.) Rigault était très-agile de corps, très-alerte aux jeux, et le premier aux barres comme à la conférence. (Ste-Beuve.) « Avoir barre sur quelqu'un, Etre sorti du camp après lui et pouvoir le prendre. » Donner barre sur soi, Sortir le premier. « Toucher barres, Rentrer dans son camp. » Barres forcées, Jeu de barres où l'on ne délivre pas de prisonniers : Jeu des barres assis, Jeu de salon qui consiste à se renvoyer un flocon de coton sur lequel on souffle des deux camps.

— Fam. Jouer aux barres, Se chercher mutuellement, sans pouvoir se rencontrer : Je craignais fort que vous ne vinssiez à Lyon, pendant que j'irais à Genève, et que nous ne jouassions aux barres. (d'Alemb.) « Gagner, prendre, avoir barres sur quelqu'un, Prendre, avoir avantage sur lui : Ne vous y fiez pas; il est agile et remuant, il pourrait bien gagner barres sur vous. (Alex. Dum.) » Ne faire que toucher barres, Arriver et repartir aussitôt : Le bonheur ne fait que toucher barres sur le sol mouvant des positions fausses. (M^{me} C. Bacci.) Mon père habitait Versailles, et ne venait à Paris que pour y toucher barres et s'en revenir en courant. (M^{me} de Créquy.)

— Se disait autrefois d'un combat en champ clos, entre deux champions armés d'épées courtes.

— Homonymes. Bar, bard, et barres, barrant (du verbe barrer).

— Encycl. Géogr. et Navig. On donne le nom de barre, en hydrographie, à deux sortes de phénomènes qui se passent à l'embouchure des fleuves, et que l'on distingue en barre de sable et barre d'eau; cette dernière dénomination s'applique aussi à un phénomène analogue qui a lieu sur certaines côtes des régions équatoriales, dénuées de tout estuaire, et que nous décrirons en peu de mots.

On désigne sous le nom de barre de sable l'atterrissement sous-marin formé par le dépôt

des sables et du limon qu'entraînent les eaux des fleuves, au point où elles viennent se déverser dans la mer. C'est surtout quand le fleuve vient se perdre en pente douce dans la mer que la barre est forte, car la vitesse du courant se trouvant considérablement ralentie, les atterrissements se font avec plus de facilité, et la dune sous-marine devient une digue contre laquelle se brisent alternativement et la masse d'eau fluviale gonflée par les pluies, et les flots de la mer que chaque jour la marée amène et remporte. La force et la hauteur de la barre varient avec l'élévation des eaux du fleuve et la quantité de limon qu'elles charrient. Quelquefois la barre laisse près de l'une des rives du fleuve un chenal plus ou moins étroit, assez profond pour le passage des navires, mais sujet à changer de place, au point que les pilotes sont forcés de le reconnaître par des sondages quotidiens. Ailleurs la barre, sans solution de continuité d'une rive à l'autre, n'offre pas de chenal; les navires, pour entrer dans le fleuve, doivent être allégés d'une grande partie, souvent même de la presque totalité de leur chargement. C'est ainsi que la barre de la Loire et celle de l'Elbe s'opposent au passage des navires chargés et les forcent de payer un lourd tribut aux bargiers qui, sur des barques légères, nommées barges, transportent les marchandises au delà de l'obstacle, tandis que, eux-mêmes, ils remontent ou redescendent le fleuve à peu près sur lest. Le Rhône, la Seine et la Gironde ont aussi leurs barres, chacune avec son caractère particulier. La barre du Rhône est de sable mêlé de galets; la barre de la Seine est formée de vase, par conséquent très-mobile; celle de la Gironde, située en deçà du rocher qui supporte le phare de Cordouan, est, comme celle du Rhône, de sable mêlé de galets. Les grands fleuves du nord de l'Europe, à l'exception de l'Elbe, n'ont pas de barres, à proprement parler. Le Rhin, à son embouchure, se trouve dans des conditions particulières, créées par le travail des hommes, qui ont modifié son cours inférieur. Ce fleuve ne se perd pas dans les sables, comme l'affirment si souvent à tort la plupart des géographes; deux saignées importantes, pratiquées, l'une par Drusus (*Fossa Drusiana*), et qu'on nomme aujourd'hui Yssel, l'autre par Corbulon (*Fossa Corbulonis*), sous le règne de Néron, et qui porte le nom moderne de Lock, déversent dans la mer du Nord la plus grande partie des eaux du fleuve. Le reste forme le Vieux-Rhin, faible cours d'eau qui se vide dans la mer par l'écluse de Kutwyck. L'Oder, la Vistule, le Niémen, forment, avant leur embouchure, des lacs peu profonds, qui portent le nom commun de *haff*. Une étroite langue de terre sépare le haff de la mer : c'est la barre du fleuve, qui est au-dessus du niveau des eaux et que la Baltique ne submerge pas, parce qu'elle n'a presque pas de marée. Les limons des fleuves tributaires de la mer Noire sont l'équivalent des haffs de l'Oder et de la Vistule; ces cours ont aussi des barres élevées au-dessus des eaux; la fêche de Kinburn, rendue célèbre par la guerre de Crimée, est la barre solide du Dniéper. Le Danube, à sa bouche principale, celle de Sulina, présente une large barre de vase, avec des passes ou chenaux variables, qui en rendent difficiles l'entrée et la sortie. Tous les grands fleuves du continent asiatique ont des barres de sable ou de vase plus ou moins prononcées. En Amérique, nous citerons seulement la célèbre barre du Mississippi et celle de l'Orénoque. Quelquefois les barres de sable sont remplacées par des barres de brisants, comme à l'embouchure de l'Orénoque, où des écueils, larges de 10 kil., forment une sorte de croissant à la tête du fleuve et en rendent l'entrée dangereuse.

Sur toutes les barres, le choc de la mer contre les eaux du fleuve produit un ressac dangereux pour les navires, et quelquefois si violent, qu'il est impossible de les franchir; c'est ce qui a lieu dans la plupart des rivières de la côte occidentale d'Afrique. C'est surtout quand le fond est semé de rochers, qu'il y a du danger à franchir les barres. S'il arrive que le navire touche le fond et qu'il soit arrêté dans sa course, le courant du fleuve le prend en travers et le pousse sur les roches, où le ressac l'a bientôt brisé. Terminons ce rapide exposé des barres de sable en disant qu'il y a des rades fermées par des larres qui ne sont pas le produit de l'alluvion d'un fleuve. L'entrée est un goulet étroit dans lequel le flux et le reflux de la mer amoncellent des sables; mais on conçoit qu'alors les barres ne doivent pas être sujettes à beaucoup de variations; ainsi, dans la Floride, à Pensacola, la barre n'a pas changé depuis vingt ans.

La barre d'eau, nom plus particulièrement usité dans la Seine, consiste en une grosse lame déferlante, qui remonte contre le courant du fleuve avec une vitesse et une force extraordinaires. Quand les eaux du fleuve ont été enflées par des pluies abondantes, leur rencontre avec le flot de la mer rend quelquefois ce phénomène très-remarquable. Les deux masses d'eau se heurtent avec violence, s'élèvent en montagne couverte d'écume, à une très-grande hauteur. Si le fleuve a le dessus, cette montagne liquide disparaît dans la mer. Mais si le flot, ainsi qu'il arrive dans les grandes marées, est le plus fort, l'eau du fleuve est refoulée avec fracas, et la barre s'avance avec une extrême rapidité, surtout

si elle est poussée par un fort vent d'ouest; cette lame, qui remonte le courant avec une vitesse effrayante, entraîne et engloutit quelquefois les vaisseaux les plus forts ou les jette sur le rivage. Sur la Seine, les eaux de la marée qui monte arrivent à la hauteur de Quillebeuf; là, elles s'amoncellent subitement et s'élèvent à une hauteur quelquefois considérable. Au moment où le phénomène commence, un bruit sourd se fait entendre à la distance de 7 à 8 kil.; les animaux épouvantés abandonnent les pâturages où ils paisaient tranquillement; l'effroi se répand sur les deux rives, et le cri de la barre! la barre! répété de toutes parts, devient un cri d'alarme pour l'habitant riverain, qui voit quelquefois le flot menacer son habitation et ses champs. Dans sa course, ce phénomène dévastateur dégrade le rivage, enlève tout ce qu'il rencontre, et porte au loin sur les terres basses un limon infertile. Cette barre remonte, en diminuant de vitesse, jusqu'à Rouen, où elle a quelquefois assez de force encore pour que les navires trop voisins les uns des autres s'entre-choquent, brisent leurs amarres et s'avarient. Elle est même sensible encore à Pont-de-l'Arche; mais, ordinairement, près de cette dernière localité, ce n'est plus qu'un bourrelet qui traverse la Seine et qui vient toujours mourir à peu près au même point du courant du fleuve.

La Dordogne, dans le département de la Gironde, est celle de nos rivières de France où se présente avec le plus d'intensité le phénomène que nous venons de décrire. Lorsque l'instant est venu où le courant descendant doit s'arrêter, on aperçoit une grande ondulation qui remonte la rivière et annonce l'arrivée du flot. Cette ondulation se compose d'une, de deux, de trois et quelquefois de quatre vagues consécutives, hautes, courtes et rapides, qui s'étendent d'une rive à l'autre et élèvent subitement le niveau des eaux : c'est là le mascaret. Quoique le mascaret de la Dordogne soit le plus dangereux de l'Europe par son élévation, qui va jusqu'à 2 m. 30, le phénomène n'offre généralement rien de bien redoutable, sauf aux équinoxes; et, pourvu qu'à son approche les embarcations se conformant à quelques précautions connues des marins, on a rarement des accidents à craindre. Mais dans la rivière des Amazones, en Amérique, et sur l'Hougly, branche occidentale du Gange, le mascaret s'élève à 4 et 5 m.; les vagues qui barrent le fleuve et remontent son cours se brisent souvent, à leur sommet, et produisent des mugissements qui se font entendre à plus de 8 kil.

Dans l'Amazone, les Anglais ont appelé les vagues du mascaret *the rollers* (les cylindres); les Indiens ont donné à ce phénomène le nom imitatif de *Pororoca*. « Pendant les jours les plus voisins des pleines et nouvelles lunes, temps des plus hautes marées, dit M. de La Condamine, la mer, au lieu d'employer six heures à monter, parvient, en une ou deux minutes, à sa plus grande hauteur. On juge bien que cela ne peut pas se passer tranquillement. On entend, d'une ou deux lieues de distance, un bruit effrayant qui annonce le pororoca : à mesure que ce terrible flot approche, le bruit augmente, et bientôt on voit un promontoire d'eau de 12 à 15 pieds (4 à 5 m.) de hauteur; puis un autre, puis un troisième et quelquefois un quatrième, qui se suivent de très-près et qui occupent presque toute la largeur du canal; cette lame avance avec une rapidité prodigieuse, brise et écrase, en courant, tout ce qui lui résiste. On voit, en quelques endroits, de grands terrains emportés par le pororoca, de très-gros arbres déracinés, des ravages de toute espèce. » Sur l'Hougly, le mascaret, ou barre d'eau, a reçu le nom de *bore*. — Les savants se sont occupés de rendre compte de ce phénomène; mais les circonstances qui l'accompagnent en diverses localités déjouent successivement les explications. Ainsi, le mascaret n'a pas lieu à toutes les époques de l'année, ni régulièrement tous les jours; quelquefois il cesse d'apparaître dans une localité où il était habituel, comme cela se voit aujourd'hui sur la Gironde, qui, depuis quelques années, n'y est plus sujette comme autrefois. Nous ne hasarderons donc ici aucune des explications plus ou moins plausibles données jusqu'à ce jour, et nous nous contenterons d'exposer succinctement un troisième phénomène, ou plutôt un deuxième cas où se produit la barre d'eau.

Les côtes frappées perpendiculairement par les vagues servent de point d'appui aux sables et à tous les corps qu'elles y viennent déposer; la vague, en se déployant sur le rivage, se retire aussitôt pour revenir immédiatement : ces oscillations forment ce que les marins français appellent le ressac et les Anglais le *surf*. Il en résulte, à une petite distance, un banc composé de ce que le ressac entraîne et de ce que la mer apporte; ce banc fait la barre, et c'est sur cette barre que la mer déferle avec violence. Il y a de ces barres que l'on ne peut passer sans un péril extrême, péril d'autant plus grand que la dune sous-marine est surmontée d'une barre d'eau effrayante, comme sur les côtes de Guinée et surtout du Dahomey. V. ce dernier mot.

— Art vétér. Une queue épaisse et sensible recouvre, chez le cheval, cette barre osseuse sur laquelle s'appuie le canon du mors. La sensibilité de la barre varie beaucoup suivant la conformation de sa base osseuse. Si